



**Bassin de Bourg-en-Bresse  
nos projets prennent vie**

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

**Exercice 2010**

Présenté par Monsieur le Président,

**Jean-François DEBAT**

*Siège administratif : 102, blvd E. Herriot – CS 50 250 VIRIAT – 01006 Bourg-en-Bresse Cedex*

*☎ 04.74.47.25.40 – 📠 04.74.45.14.88*

*✉ [info@cap3b.fr](mailto:info@cap3b.fr) – site [www.cap3b.fr](http://www.cap3b.fr)*



# SOMMAIRE

Préambule	page 4
1 - Le fonctionnement général du Syndicat Mixte	page 6
1.1 Modification statutaire	page 8
1.2 Le compte administratif 2010	page 10
1.3 Le personnel du Syndicat Mixte Cap 3B	page 11
1.4 La mutualisation de moyens entre le Syndicat Mixte Cap 3B, le Syndicat Mixte Bourg-Bresse-Revermont et MECABOURG	page 12
2 - Les principales actions réalisées en 2010	page 12
2.1 Construire notre modèle de développement	page 12
2.2 Améliorer et valoriser notre cadre de vie	page 12
2.2.1 <i>Le Plan Climat Energie Territorial (PCET)</i>	page 13
2.2.2 <i>Une Charte pour un habitat et un urbanisme durable</i>	page 15
2.2.3 <i>Pour plus de déplacements doux et collectifs</i>	page 15
2.3 Développer une économie durable et créative	page 16
2.3.1 <i>Des filières d'excellence confortées</i>	page 16
2.3.2 <i>Les zones d'activité intercommunautaires</i>	page 16
2.3.3 <i>Le réseau Créafil et la création d'entreprises</i>	page 16
2.3.4 <i>Des ressources humaines au centre du développement</i>	page 17
2.3.5 <i>Un développement touristique ciblé</i>	page 19
2.3.6 <i>Une agriculture dynamique et une filière bois structurée</i>	page 20
2.4 Dynamiser la vie locale et les solidarités	page 21
3 - Les principales procédures contractuelles	page 22
3.1 Le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA)	page 22
3.2 Le Contrat Territorial Emploi Formation (CTEF)	page 22
3.3 LEADER	page 23
4 - Le Conseil Local de Développement (CLD)	page 25
5 - Les projets pour 2011 : le renforcement de la mutualisation au service d'une gouvernance partagée du bassin de Bourg-en-Bresse.	page 26
Annexes	page 29
- <i>annexe 1 : diaporama bilan</i>	
- <i>annexe 2 : rapport d'activité direction</i>	
- <i>annexe 3 : rapport d'activité tourisme</i>	
- <i>annexe 4 : rapport d'activité économie</i>	
- <i>annexe 5 : rapport d'activité emploi formation / CTEF</i>	
- <i>annexe 6 : rapport d'activité agriculture - filière bois</i>	
- <i>annexe 7 : rapport d'activité développement durable - PCET</i>	
- <i>annexe 8 : rapport d'exécution annuel LEADER</i>	
- <i>annexe 9 : rapport d'activité Conseil Local de Développement</i>	
- <i>annexe 10 : tableau des actions CDDRA - PSADER</i>	
- <i>annexe 11 : tableau des actions convention de centralité</i>	



## PREAMBULE

Le Bassin de Bourg-en-Bresse est issu d'une longue tradition de coopération intercommunale. Dès 1996, l'association pour le développement du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse a été créée afin de conduire l'élaboration du Contrat Global de Développement (CGD). Signé en février 2000, le CGD est arrivé à son terme en février 2005. Plus de 95% des crédits du CGD ont ainsi été consommés. En outre, ce contrat a créé des habitudes de travail en commun, utiles au moment de l'élaboration du Contrat de Développement Rhône-Alpes.

Dès 2004, le travail de préparation du prochain Contrat de Développement avec la Région est lancé. Cette préparation a été confiée à l'Association pour le Développement du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse. Sur un périmètre renforcé et rééquilibré intégrant de nouvelles Communautés de Communes, l'élaboration s'est effectuée en 3 étapes majeures :

- l'acceptation de la candidature par la Région en mars 2004 ;
- la validation de la Charte de Développement du Bassin de Bourg-en-Bresse en mai 2005. Cette charte contient à la fois un diagnostic prospectif fourni sur le territoire et identifie le projet de développement du Bassin de Bourg-en-Bresse pour les 10 prochaines années.
- La contractualisation du CDRA avec la Région Rhône-Alpes le 18 mai 2006.

Pour cette génération de contrats, la Région Rhône-Alpes impose un portage public. Ainsi, l'association pour le développement du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse ne pouvait être la structure porteuse du CDRA en phase opérationnelle. Les élus du Bassin de Bourg-en-Bresse ont alors fait le choix de transférer l'objet CDRA de l'association vers un Syndicat Mixte à constituer.

Ainsi, le Syndicat Mixte de développement du Bassin de Bourg-en-Bresse – Cap 3B a été constitué par arrêté préfectoral le 22 mai 2006.

Le 18 décembre 2009, Cap 3B a signé avec le Président du Conseil Régional Rhône-Alpes Jean-Jack QUEYRANNE un Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) intégrant une convention de fonctionnement d'agglomération et de centralité. Cette élaboration a été l'occasion de réactualiser la Charte de développement de 2005. Le CDDRA a interrompu le CDRA. Un nouveau programme d'actions a été construit et se mettra en place sur la période 2010 – 2016.

L'engagement dans ce nouveau contrat a aussi posé la question de la mise en cohérence des territoires. La Communauté de Communes Pont d'Ain Priay Varambon a choisi de rejoindre le CDRA de la Plaine de l'Ain-Côtière entraînant une modification des statuts et du périmètre de Cap 3B au 1<sup>er</sup> janvier 2010.



Pour l'année 2010, Cap 3B a regroupé un total de 74 communes et 129 205 habitants (recensement de 2008), repartis au sein des 7 intercommunalités membres suivantes :

- + Bourg-en-Bresse Agglomération (15 communes, 70 388 habitants) ;
- + La communauté de communes de Montrevel-en-Bresse (14 communes, 15 480 habitants) ;
- + La communauté de communes de La Vallière (9 communes, 8 934 habitants) ;
- + La communauté de communes de Treffort-en-Revermont (12 communes, 8 916 habitants) ;
- + La communauté de communes des Bords de Veyle (6 communes, 7 766 habitants) ;
- + La communauté de communes Chalaronne Centre (12 communes, 11 573 habitants)
- + La communauté de communes Bresse Dombes Sud Revermont (6 communes, 6 148 habitants)



### Historique des Présidents

**Association pour le Développement du Bassin de Vie de Bourg-en-Bresse**  
(Structure porteuse du Contrat Global de Développement) - création le 30 décembre 1996

M. André GODIN du 30 décembre 1996 au 5 juillet 2001

M. Jean-Michel BERTRAND du 5 juillet 2001 au 14 décembre 2007

Dissolution de l'association le 14 décembre 2007

**Syndicat Mixte de Développement du Bassin de Bourg-en-Bresse - Cap 3B**  
création le 1<sup>er</sup> juin 2006

M. Jean-Michel BERTRAND du 1 juin 2006 au 19 février 2008

M. Claude FROMONT  
Président par intérim du 19 février 2008 au 14 mai 2008

M. Jean-François DEBAT depuis le 14 mai 2008

## Le Syndicat Mixte Cap 3B en 2010

### 1. Le fonctionnement général du Syndicat Mixte

Le Syndicat Mixte Cap 3B a été créé par arrêté préfectoral du 22 mai 2006. Le Comité Syndical est l'organe décisionnel incontournable pour certaines décisions stratégiques du syndicat mixte. Il est composé de 28 membres, dont 14 représentent la Bourg-en-Bresse Agglomération :

<i>Délégués titulaires</i>		<i>Délégués suppléants</i>	
<b>Communauté de Communes des Bords de Veyle</b>			
<b>JACQUET</b>	Claude	<b>BOURGE</b>	Hervé
<b>ROBIN</b>	Etienne	<b>CHAIZE</b>	Patrick
<b>Communauté de Communes de La Vallière</b>			
<b>FLOCHON</b>	Jean-Yves	<b>BALLAND</b>	Gérard
<b>LUEZ</b>	Jean-Luc	<b>ZITTEL</b>	Caroline
<b>Communauté de Communes de Montrevel en Bresse</b>			
<b>COLAS</b>	Christiane	<b>ROCHE</b>	Jean-Pierre
<b>PELTIER</b>	Jean Louis	<b>JACQUET</b>	Jean-Luc
<b>THETE</b>	Patrice	<b>PICARD</b>	Catherine
<b>Communauté de Communes de Treffort en Revermont</b>			
<b>BROCHIER</b>	Daniel	<b>BAILLOUD</b>	Pierre
<b>PERRON</b>	Denis	<b>MAIRE</b>	Raymond
<b>Communauté de Communes Bresse Dombes Sud Revermont</b>			
<b>PATUREL</b>	Guy	<b>JUILLARD</b>	Marc
<b>PERDRIX</b>	Alain	<b>DAVI</b>	Jean Marie
<b>Communauté de Communes Chalaronne Centre</b>			
<b>GONNU</b>	Christine	<b>DARBON</b>	Hervé
<b>MORANDAS</b>	Patrice	<b>DUPRE</b>	Alain
<b>MUNERET</b>	Didier	<b>CASTRIGNANO</b>	Sylvie
<b>Bourg-en-Bresse Agglomération</b>			
<b>BERNARD</b>	Christian	<b>BERARD</b>	Jean
<b>BERNARD</b>	Cécile	<b>BLANC</b>	Jean Michel
<b>BOUILLOUX</b>	Yves	<b>BRETON</b>	Xavier
<b>CEDILEAU</b>	Hélène	<b>BUELLET</b>	Michel
<b>CHANEL</b>	Christian	<b>CHANEL</b>	Michel
<b>CHENE</b>	Sylviane	<b>CHARNAY</b>	Vasilica
<b>DEBAT</b>	Jean François	<b>CURIAL</b>	Jacqueline
<b>DUPIN</b>	Bernard	<b>DUTHU</b>	Monique



<b>FONTAINE</b>	Michel	<b>GAVILLON</b>	Gérard
<b>MOIROUX</b>	Thierry	<b>JAMBON</b>	Christian
<b>NALLET</b>	Jacques	<b>LAURENT</b>	Claude
<b>PERRET</b>	Bernard	<b>MICHON</b>	Philippe
<b>QUIVET</b>	Bernard		
<b>RODET</b>	Jean-Paul		

### Le Bureau est composé de :

- M. Jean-François **DEBAT**, Président ;
- Monsieur Patrice **MORANDAS**, 1<sup>er</sup> Vice-président délégué au tourisme et aux loisirs ;
- Madame Christiane **COLAS**, Vice-présidente déléguée à l'habitat, l'urbanisme et aux déplacements ;
- Monsieur Michel **FONTAINE**, Vice-président délégué au développement économique, à l'emploi et à la formation ;
- Monsieur Jean-Luc **LUEZ**, Vice-président délégué à l'agriculture et à la filière bois ;
- Monsieur Claude **JACQUET**, Vice-président délégué au développement durable ;
- Monsieur Alain **PERDRIX**, Vice-président délégué au TIC et à la communication ;
- Monsieur Daniel **BROCHIER**, Vice-président délégué à la culture, au sport et à la vie associative.

Ont également été invité aux Bureaux de l'année 2010, Mme Messa **BOUZIDI**, nouvelle Conseillère régionale rapporteure du CDDRA élue en mars 2010 et M. Pierre **PERDRIX**, Président du Conseil Local de Développement.

### ✓ Les commissions de Cap 3B :

- Développement Durable – Environnement
- Développement Economique - Ressources Humaines - Emploi Formation,
- Culture – Sports - Vie Associative,
- Tourisme et Loisirs,
- Agriculture et filière Bois,
- Habitat – Urbanisme – Déplacements,
- Communication – TIC

En plus des membres élus au sein du Comité Syndical, chaque commission regroupe avec voix consultative des élus locaux désignés par chaque intercommunalité, des membres désignés par le Conseil Local de Développement et des personnalités qualifiées pouvant apporter une expertise particulière sur la thématique en question.



## ✓ Les réunions en 2010

Au cours de l'année 2010, le Comité Syndical de Cap 3B s'est réuni à cinq reprises :

- 8 février 2010
- 24 juin 2010
- 2 septembre 2010
- 30 septembre 2010
- 10 décembre 2010

Le Bureau, qui a reçu des délégations de la part du Comité Syndical, se réunit régulièrement. Au cours de l'année 2010, il s'est réuni à sept reprises, aux dates suivantes :

- 29 janvier 2010
- 7 avril 2010
- 19 mai 2010
- 15 juillet 2010
- 9 septembre 2010
- 8 novembre 2010
- 10 décembre 2010

### 1.1 Modification statutaire : Cap 3B compétent pour l'aménagement des zones d'activité de niveau régional

◇ *Délibération en date du 30 septembre 2010*

◇ *Arrêté préfectoral en date du 7 janvier 2011*

**Lors de la séance du 30 septembre 2010, Monsieur le Président a** rappelé que des diverses études réalisées, d'opportunité et de faisabilité, il est ressorti que la réalisation des zones d'activité de niveau régional de BOURG NORD et de BOURG SUD, revêtait un intérêt majeur pour tout le bassin de Bourg en Bresse par leur taille, leur proximité des échangeurs autoroutiers irriguant le territoire, les centaines voire milliers d'emplois générés à terme, leur impact sur l'ensemble du bassin économique et leur inscription en zones de niveau régional dans le SCOT Bourg Bresse Revermont.

Il est, en outre, apparu pertinent d'envisager que lesdites zones d'activité relèvent en terme de création et d'aménagement, de la même entité juridique, en l'occurrence du Syndicat Mixte, eu égard à la nature des opérations qu'il s'agissait de mettre en œuvre.

Il a donc été envisagé que le Syndicat Mixte, considérant que les opérations afférentes à la création et à l'aménagement de ces zones d'activité correspondaient en tous points aux critères définis dans les statuts du Syndicat, à savoir notamment, opérations ayant un intérêt pour l'ensemble des membres du Syndicat et présentant un lien avec les compétences de ceux-ci, puisse assurer lui-même, en qualité de maître d'ouvrage, la création et l'aménagement des zones d'activité. La question s'est donc posée de sa compétence pour ce faire.

Sur la capacité d'intervention du Syndicat Mixte, il est apparu que les divers EPCI membres, territorialement concernés, n'étaient pas tous pleinement compétents en la matière, de sorte que le



Syndicat Mixte lui-même, n'apparaissait pas compétent pour assurer la maîtrise d'ouvrage de telles opérations.

La Communauté de communes de LA VALLIERE a donc, par délibération de son Conseil en date du 23 juin 2010, engagé une procédure de modification statutaire visant à doter la Communauté de communes d'une compétence afférente à la création, l'aménagement et la gestion de la zone d'activité de BOURG SUD, et ce, afin que, dans un deuxième temps, la Communauté puisse transférer cette compétence au Syndicat Mixte. Cette procédure de modification statutaire, après approbation par la majorité qualifiée des communes membres, a donné lieu à un arrêté préfectoral en date du 24 septembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de communes de LA VALLIERE.

Ainsi, du fait de cette harmonisation dans la définition des compétences des trois Communautés de communes membres du Syndicat, que sont la Communauté de communes TREFFORT EN REVERMONT, pour la zone de BOURG NORD, les Communautés de communes BRESSE DOMBES SUD REVERMONT et LA VALLIERE, pour la zone de BOURG SUD, il convenait désormais d'opérer un transfert effectif de compétence au bénéfice du Syndicat Mixte afin de doter celui-ci d'une compétence pleine et entière correspondant aux deux zones d'activité de BOURG NORD et de BOURG SUD.

Plus que d'une simple faculté d'intervention, la présente modification statutaire a doté CAP 3B d'une capacité de réalisation en tant que telle des opérations d'aménagement et de réalisation des zones d'activité de BOURG NORD et de BOURG SUD, et ce, en s'inscrivant dans un processus de transfert de compétence émanant de ses Communautés membres.

Il y avait donc lieu, au titre de ses actions, de doter Cap 3B le Syndicat Mixte d'une compétence afférente à **la création et la réalisation, en qualité de maître d'ouvrage**, des zones d'activité de niveau régional de BOURG NORD et de BOURG SUD.

#### **Le nouvel objet des statuts du Syndicat Mixte Cap 3B est ainsi libellé :**

- ♦ *Le Syndicat Mixte a pour objet le portage de procédures contractuelles découlant de la Charte de Développement du Bassin de Bourg-en-Bresse et la conduite d'actions à l'échelle de son territoire dans le cadre de la mise en œuvre de ses procédures.*  
*A ce titre, il assure la candidature, la mise en œuvre, l'animation, le suivi et l'évaluation de procédures régionales (Contrat de Développement Rhône-Alpes, Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes, Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural, Contrat Territorial Emploi-Formation, ...), européennes (LEADER, ...) et de toutes autres procédures présentant potentiellement un intérêt pour l'ensemble de son territoire.*
- ♦ ***Dans ce cadre et pour des actions à l'échelle du Bassin de Bourg-en-Bresse le Syndicat Mixte peut :***
  - ✓ *Exercer des activités d'études, d'animation et de mise en réseau ;*
  - ✓ *Assurer à l'échelle du territoire du Bassin de Bourg-en-Bresse, le pilotage et la maîtrise d'ouvrage d'opérations ayant un intérêt pour l'ensemble des membres du Syndicat Mixte,*



présentant un lien avec les compétences de ceux-ci, et qui, de par leur objet ou leur ampleur, ne pourraient être efficacement réalisées par les membres pris individuellement ;

**Dans ce cadre, le Syndicat Mixte exerce, en qualité de maître d'ouvrage, la compétence de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion des zones d'activité de niveau régional de BOURG NORD et de BOURG SUD. Il décide, assure et met en œuvre, en sa qualité d'autorité compétente, toutes les procédures afférentes.**

✓ Assurer la coordination des actions mises en œuvre au titre des politiques contractuelles initiées par l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département et à participer, le cas échéant, par la conclusion d'accords contractuels avec les autorités compétentes, à ces politiques en lien avec la Charte de Développement.

♦ Les services du Syndicat Mixte assurent l'animation du Conseil Local de Développement mis en place sur le territoire syndical. Ce Conseil de Développement est commun à celui de Bourg-en-Bresse Agglomération.

## 1.2 Le compte administratif de l'exercice 2010

- Les résultats des sections sont les suivants :

	Prévues BP 2010	Réalisées
Dépenses de fonctionnement	2 981 591,42 €	993 780,40 €
Recettes de fonctionnement	2 981 591,42 €	3 174 528,22 €
Dépenses d'investissement	586 195,33 €	126 440 €
Recettes d'investissement	1 288 320,50 €	100 564,71 €

L'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2010 est de **2 180 747,82 €**.

Le déficit d'investissement au 31 décembre 2010 est de **25 875,29 €**.

L'excédent de fonctionnement de l'année s'établit à 152 000 €.

Les dépenses relatives au fonctionnement courant se sont réduites de 1% par rapport à 2009.

La masse salariale s'est accrue de 30% du fait de nouveaux recrutements liés au lancement de nouvelles actions (PCET, CTTLA, Développement économique, ½ poste LEADER...). Cela s'accompagne d'une hausse des subventions perçues et de la masse financière accordée aux projets aidés.

- Cotisations des collectivités membres en 2010 :

Intercommunalités	Nbre de communes	Nbre habs RGP 2007	Contribution Syndicat Mixte
Bourg-en-Bresse Agglomération	15	70 395	452 955
CC Bords de Veyle	6	7 651	49 230
CC Montrevel-en-Bresse	14	15 132	97 366
CC Treffort-en-Revermont	12	8 734	56 199
CC la Vallière	9	8 839	56 874
CC Chalaronne Centre	12	11 529	74 183
CC Bresse Dombes Sud Revermont	6	6 075	39 089
<b>TOTAL</b>	<b>74</b>	<b>128 355</b>	<b>825 896</b>



La Région Rhône-Alpes cofinance un grand nombre d'actions du Syndicat Mixte Cap 3B à hauteur d'environ 30%. Cap 3B perçoit également des aides de l'Europe, l'ADEME et du Département. Cependant, la perception de ces subventions est souvent décalée d'un exercice.

### **1.3 Le personnel du Syndicat Mixte Cap 3B**

Le personnel de Cap 3B a été composé en 2010 des personnes suivantes :

M. Patrick BOURRASSAUT, CDI, poste d'attaché territorial principal, Directeur du Syndicat Mixte Cap 3B. A ce titre, il assure notamment le fonctionnement de la structure, coordonne l'équipe d'animation, anime l'ensemble du CDDRA et directement les thématiques suivantes : habitat/urbanisme/déplacements, culture/sport/vie associative, communication/TIC. Il est également en charge des relations avec la Région Rhône-Alpes, les EPCI membres et les différents partenaires. Il anime les Bureaux et Comités Syndicaux.

M. René DUCAROUGE, CDI, poste d'attaché territorial, a assuré les fonctions de chargé de mission emploi formation et d'animation du Contrat Territorial Emploi-Formation jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2010. Il est depuis chargé de mission développement économique dans le cadre d'une création de poste par le Comité Syndical en date du 16 décembre 2009.

Mme Véronique GUILLOT, CDI, poste d'attachée territoriale, assure les fonctions de chargée de mission tourisme.

Mme Adeline BRUNET, ingénieur territorial titulaire, a assuré les fonctions de chargée de mission agriculture, développement durable et animation du Conseil Local de Développement. Elle a été nommée par décision du Bureau en date du 10 décembre 2010, responsable du pôle développement durable, développement rural et évaluation.

Pendant son congé maternité, Mlle Elodie PERRICHON l'a remplacée portant avec réussite l'élaboration de la candidature au Contrat d'Objectif Energie Climat auprès de l'ADEME et le lancement du Plan Climat Energie Territorial.

Mme. Zohra FARRUGIA, CDD, poste d'attachée territoriale, assure les fonctions de chargée de mission emploi formation et ressources humaines. Elle est également l'animatrice du Contrat Territorial Emploi-Formation Bresse Dombes Val de Saône.

Mlle Hélène BROUIN, CDD, poste d'attachée territoriale, a pris ses fonctions le 20 septembre 2010 en tant que chargée de mission animatrice du programme LEADER remplaçant Laetitia TEYSSIER, ingénieur territorial, qui a quitté son poste le 31 août.

Mlle Aline QUENETTE, CDD, poste d'attachée territoriale, assure depuis le 20 septembre 2010 les fonctions de chargée de mission développement durable et plan climat énergie territorial.

Mlle Anaïs DINGLI, CDD, poste d'attachée territoriale, assure depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010, les missions de chargée de mission tourisme et handicap. Elle a en charge l'animation du Contrat de Territoire de Tourisme et de Loisirs Adapté. Cette embauche fait suite à une mission de stage réalisée en tant qu'appui à la mission tourisme.



Mme Karine DOPONT, rédacteur territorial titulaire, assure depuis le 1<sup>er</sup> juin 2010 les fonctions d'assistante de direction. Elle assure notamment le secrétariat des assemblées et le suivi des marchés publics. Elle a remplacé à ce poste Mlle Céline ALAPLANTIVE, CDD, partie en avril.

M. Matthieu SOUZY, stagiaire chargé de mission déplacements, a effectué un diagnostic déplacements dans le cadre de son Master 1<sup>ère</sup> année. Il met en œuvre l'application de certaines préconisations dans le cadre d'un nouveau stage de Master 2 en alternance.

#### **1.4 La mutualisation de moyens entre le Syndicat Mixte Cap 3B, le Syndicat Mixte Bourg-Bresse-Revermont et l'Association MECABOURG**

Dans l'objectif d'une mutualisation de moyens, une convention a été approuvée par le Comité Syndical lors de sa séance en date du 16 décembre 2009. Elle établit la répartition des frais de fonctionnement courant entre le Syndicat Mixte Bourg-Bresse-Revermont, le Syndicat Mixte Cap 3B, et également l'association MECABOURG, de la manière suivante :

- Moyens logistiques (loyer, charges de fonctionnement) :
  - 20 % MECABOURG ;
  - 20 % Syndicat Mixte Bourg-Bresse-Revermont ;
  - 60 % Syndicat Mixte Cap 3B ;
- Moyens de secrétariat :
  - 5 % MECABOURG ;
  - 35 % Syndicat Mixte Bourg-Bresse-Revermont ;
  - 60 % Syndicat Mixte Cap 3B

## **2. Les principales actions réalisées en 2010**

### **2.1. Construire notre modèle de développement**

Cet axe définissant notre stratégie territoriale comprend des actions d'envergure pour le territoire contribuant au renforcement de sa cohésion et de son image interne et externe.

En 2010, les études sur la requalification d'Ainterexpo se sont poursuivies et ont débouché sur le dépôt du dossier de demande de subvention régionale pour la première phase du projet : la réhabilitation du hall A et B et du noyau central. Les travaux vont démarrer en 2011.

De la même manière, les études et démarches administratives relatives au pôle multimodal de la gare de Bourg-en-Bresse se poursuivent. Les premiers travaux devraient se réaliser en 2011.

### **2.2. Améliorer et valoriser notre cadre de vie**

Cet axe comporte des actions diverses contribuant à la préservation de la qualité de vie du Bassin de Bourg-en-Bresse et celles relatives au Plan Climat Energie Territorial.

Quatre opérations d'aménagement urbain ont été soutenues (Vonnas, Saint-Julien-sur-Veyre, Villereversure et Lent).

### 2.2.1 Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) et le Contrat d'Objectif Energie Climat (annexe 7).

Le Comité Syndical du 3 juillet 2009 a décidé le lancement d'un Plan Climat Energie Territorial à l'échelle du bassin de Bourg-en-Bresse. La méthodologie mise en place décline les objectifs et enjeux définis à l'échelle du territoire pour l'ensemble des intercommunalités qui construiront un plan d'actions singulier et cohérent. Le lancement officiel de l'élaboration du PCET a eu lieu lors de la 3<sup>ème</sup> édition des Rencontres du Développement Durable de Cap 3B le 7 octobre 2009.

L'année 2010 a été consacrée à la réalisation par Hélianthe des profils climat énergie pour chacune des collectivités.

Celui de Cap 3B a été restitué lors des 4<sup>ème</sup> Rencontres du Développement Durable le 9 décembre 2010, cette réunion a également été l'occasion de réaliser une première série d'ateliers de constructions du plan d'actions.

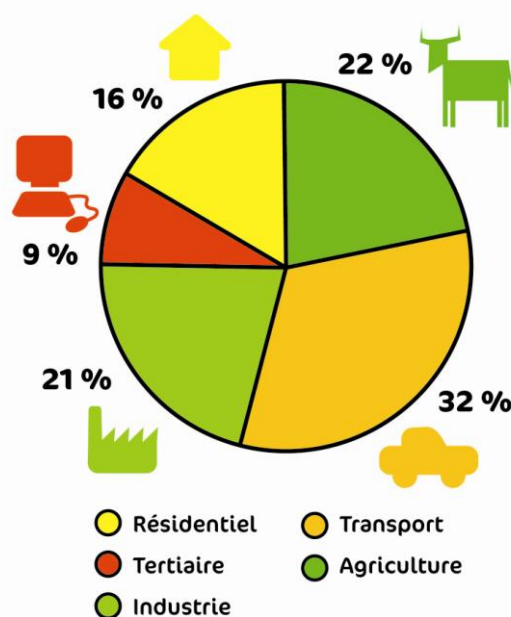
Pour cette action, Cap 3B bénéficie du soutien financier de l'ADEME pour 3 ans au titre du Contrat d'Objectif Energie Climat dont le syndicat mixte a été lauréat de l'appel à projet.

#### Eléments clés du profil climat :

Le territoire consomme en énergie 386 kilos Tonnes équivalent pétrole (tep) / an soit 2.9 tonnes équivalent pétrole par habitant et par an qui se répartissent pour :

- 40% bâtiment (résidentiel + tertiaire),
- 31% transport,
- 28% industrie,
- 1% agriculture

Le territoire émet 1 074 000 tonnes équivalent CO2 par an, soit 9.3 T / habitant/an qui se répartissent ainsi :



A titre de comparaison un habitant de la Région Rhône-Alpes émet 8.3 teqCO<sub>2</sub>.

Ainsi, les élus du territoire se sont fixés pour objectif ambitieux de respecter le Facteur 4 d'ici 2050 : arriver à **268 500 teqCO<sub>2</sub>/an soit 2.3 teqCO<sub>2</sub>/hab/an** soit une diminution annuelle moyenne de 20 000 teqCO<sub>2</sub> par an, soit environ 2%.

**Cap 3B a validé le 25 octobre 2010, sa stratégie pour le plan climat :**

### STRATEGIE PCET CAP 3B

ENJEUX	OBJECTIFS STRATEGIQUES	Priorité
Réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire	Penser l'aménagement et le bâti dans un souci de performance énergétique et de réduction des impacts environnementaux	1
	Réfléchir les déplacements de manière collective et partagée	1
	Assurer l'intégration de la réflexion énergie-climat par les acteurs économiques du territoire et en faire un facteur de développement	2
	Développement d'une économie endogène	2
	Participer au déploiement des alternatives énergétiques locales	2
	Développer les compétences professionnelles, technologies et les pratiques	3
Anticipation des changements climatiques à venir	Accompagner la mutation de l'agriculture	2
	Connaître et prévenir des risques naturels	2
	Préserver et gérer durablement les puits de carbone du territoire	2
	Lutter contre la précarité énergétique	3
Rassemblement des acteurs et de la population du territoire autour du Plan Climat Energie Territorial	Faire évoluer les comportements	1
	Travailler en synergie avec les partenaires	3

Cap 3B a également créé les logos, les pictogrammes et la charte graphique du PCET qui pourra être reprise pour l'ensemble des actions participant de l'effort du territoire.



### 2.2.2 Une Charte pour un habitat et un urbanisme durable

La démarche territoriale vise à promouvoir une nouvelle offre d'habitat et de nouveaux types d'aménagement répondant aux enjeux du développement durable en partenariat avec le CAUE et avec le soutien de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes.

Elle s'est traduite par la signature le 24 juin 2010 d'une **Charte pour renouveler l'offre d'habitat** signée par une trentaine d'acteurs dont M. Jean BONELLI, Directeur Départemental de l'Équipement représentant M. le Préfet de l'Ain, Mme Marie-Odile NOVELLI, Vice-présidente du Conseil Régional, Mme Christiane COLAS, Vice-présidente de Cap 3B délégué à l'urbanisme, l'habitat et aux déplacements et M. Jean-François DEBAT, Président de Cap 3B.



Un nouvel appel à projets a été lancé afin d'accompagner de nouvelles AEU sur le territoire le plus possible en lien avec l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme.

### 2.2.3 Pour plus de déplacements doux et collectifs

2010 a été l'occasion de défricher la question des déplacements collectifs et doux sur le territoire par la réalisation d'un diagnostic et la formulation de propositions d'actions dans le cadre d'un stage d'un étudiant de Master 1.

Cap 3B s'est également fortement impliqué dans l'émergence d'actions de maintien et de valorisation du bocage bressan en partenariat avec le CAUE et la FRAPNA. Plusieurs dizaines de kilomètres de haies ont ainsi été replantées.



### **2.3. Développer une économie durable et créative (annexes 3 à 6)**

Cet axe est le plus important de l'action de Cap 3B vu qu'il concerne le développement économique au sens large.

Tout d'abord, Cap 3B a décidé de renforcer sa connaissance des entreprises du territoire en collaboration avec la Mission Economique de l'Ain et l'ensemble de ses intercommunalités membres. L'année 2010 a permis le lancement de cette démarche de **veille relations entreprises** et la mise en place des formations nécessaires au remplissage de la base de données.

#### **2.3.1 Des filières d'excellence confortées**

L'appui à la filière agroalimentaire est fort.

Il passe par le soutien de l'investissement relatif au **centre d'essais du technopole Alimentec** afin de renforcer son attractivité et son efficacité dans l'accompagnement des entreprises tant en création qu'en développement. Une aide au fonctionnement est également apportée pour le montage de l'opération et le démarrage.

Il s'exprime également à travers une **animation spécifique des entreprises de l'agroalimentaire** portée par le Syndicat Mixte du Technopôle Alimentec en partenariat avec la CCI et le Syndicat Mixte Bresse Revermont Val de Saône.

Filière principale de notre bassin, le soutien à la filière Métallurgie Mécanique Carrosserie Industrielle se poursuit à travers l'aide apportée à l'**association MECABOURG**. Celle-ci amplifie ses efforts sur le champ des ressources humaines (recrutement, formation, qualification), du développement commercial et de l'excellence (environnement, qualité, conditions de travail...). Par son plan d'actions, le groupement MECABOURG a su s'imprégner de l'ambition des élus du territoire en termes de développement durable. L'aide annuelle accordée à MECABOURG s'élève à 200 000 € répartis à parts égales entre la Région, le Département et Cap 3B.

#### **2.3.2 Les zones d'activité intercommunales**

Largement détaillée dans la partie modification statutaire, la prise de compétence de Cap 3B sur la question des zones d'activité de niveau régional a constitué un vaste sujet de travail pour 2010 et devrait l'être pour les années à venir.

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à NOVADE et à Stratorial Finances afin de lancer rapidement les appels d'offre pour la création de la ZAC.

Cette mutualisation des moyens et des efforts entre intercommunalités est une **avancée significative de la coopération territoriale**.

#### **2.3.3 Le réseau Créafil et la réalisation d'un outil d'immobilier dédié à la création d'entreprises**

Cap 3B anime la démarche Créafil Rhône-Alpes du bassin de Bourg-en-Bresse dans la continuité de l'animation des techniciens de la création d'entreprises réalisée depuis 2006. Ainsi, Cap 3B réunit régulièrement les 15 organismes en charge de l'accompagnement des porteurs de projets sur le territoire : ADIE, AGLCA-DLA, Ain Geste d'Avenir, Boutique de Gestion, CEEI-Alimentec, Centre



Ain Initiatives - Centre Ain Actif, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, CIDFF, EGEE, MIFE – Espace Balise, POLE EMPLOI, Réseau Entreprendre Ain Val de Saône, UR SCOP.

A travers l'accompagnement d'un consultant mandaté par la Région, Créafil a permis une clarification du « qui fait quoi », des cœurs de métiers de chacun et l'identification de « portes d'entrée » : la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Celles-ci ont pour vocation à accueillir le flux des porteurs de projets et à les orienter ensuite en fonction de leurs besoins vers les autres structures du réseau.

Cette organisation a pour objectifs de :

- **Donner une meilleure lisibilité** aux porteurs de projets et de contribuer à un gain de temps dans leur démarche ;
- **Renforcer l'efficacité des structures d'accompagnement** en ciblant plus fortement les personnes reçues ;
- Intégrer totalement la création d'activité à la stratégie du territoire.

Le réseau pourra s'appuyer sur un site internet dédié [www.creafil.rhonealpes.fr](http://www.creafil.rhonealpes.fr)

L'année 2010 a été consacrée à la rédaction et à la mise en place des outils de gouvernance du réseau.

Cap 3B soutient à travers l'aide régionale CDDRA l'action de la **plate-forme d'initiatives locales Centre Ain Initiatives**, dont le périmètre d'actions est identique à celui de Cap 3B.

Enfin, constatant l'absence **d'outils immobiliers de type pépinières ou hôtels d'entreprises** structurés sur le bassin, Cap 3B a engagé la réalisation d'un cahier des charges afin de lancer une consultation pour l'étude d'opportunité, de faisabilité et de programmation d'un tel équipement.

### **2.3.4 Des ressources humaines au centre du développement (annexe 5)**

En lien avec son action de développement économique, Cap 3B anime un plan d'actions consacré aux ressources humaines territoriales et articulé avec le Contrat Territorial Emploi Formation dont il est la structure porteuse.

#### ✓ **Cellule Eco / RH**

Cette articulation s'appuie sur la mise en place d'une cellule économie/ressources humaines regroupant la multiplicité des acteurs intervenant dans ce domaine sur le territoire. L'objectif est de définir les complémentarités et d'identifier les manques pour mieux activer les dispositifs notamment Sécurise'RA porté par Cap 3B.

#### ✓ **Une semaine pour un emploi : forum de l'emploi**

Pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive, Cap 3B organisait en partenariat avec Pôle Emploi, dans le cadre de la semaine de l'emploi, le forum de l'emploi à Bourg-en-Bresse. Ce forum a permis aux demandeurs d'emploi du territoire d'avoir l'opportunité de rencontrer les entreprises à la recherche de nouvelles compétences et de découvrir les métiers et les secteurs porteurs.



**30 entreprises** issues des secteurs suivants étaient présentes : automobile, banque, bâtiment, commercial, fonction publique, GMS, logistique, métallurgie, nettoyage, restauration, santé, les ministères de la défense et de l'intérieur, ainsi que la fonction publique. Ce forum s'est voulu être aussi être un relai de communication sur la formation par l'alternance. Ainsi, plusieurs organismes de formation dédiés à l'alternance avaient également répondu présents.

4 conférences thématiques ont également été proposées. Elles avaient pour thématique, la formation en alternance, les aides et les mesures en faveur de l'emploi, les clés pour réussir un entretien d'embauche, la mobilité sur Bourg-en-Bresse Agglomération.

**1300 visiteurs ont été reçus au cours du forum.**



#### ✓ **Conférence des professionnels de l'emploi**

En 2010, l'impact de la crise sur l'emploi du territoire étant toujours d'actualité, avec un taux de chômage en augmentation, la vigilance était toujours de mise. Le rôle des professionnels de l'emploi et de la formation dans le processus de retour à l'emploi est primordial. C'est pourquoi, pour améliorer la coordination des acteurs, Cap 3B a organisé en juin, la première conférence des acteurs de l'emploi.

L'objectif visé était de réunir tous les conseillers emploi formation du territoire, afin de leur donner une meilleure vision des réalités économiques du territoire et ainsi :

- Améliorer la coordination des professionnels de l'emploi et de la formation
- Améliorer le dispositif d'accompagnement et d'aide au développement de l'emploi et de la formation
- Donner à voir sur les filières porteuses
- Permettre la rencontre et l'échange entre chefs d'entreprises et professionnels de l'emploi et de la formation

Opération réussie avec plus de 170 participants réunis dans l'amphithéâtre d'Alimentec.



Enfin, à travers le CDDRA, la Région soutient la mise en place d'un accompagnement et de services publics de proximité à travers l'action des Points Info Emploi de Bourg-en-Bresse Agglomération et du Relais Services Publics de la CC Chalaronne Centre.



### 2.3.5 Un développement touristique ciblé (annexe 3)

#### ✓ L'offre enfants – famille

Edition du Guide des Petites Virées de Fifrelin (60 000 exemplaires, 72 prestations différentes dont de nombreuses nouveautés...)

Edition carte des Aventures Jeux de Fifrelin (60 000 exemplaires)

Création du site internet [www.aupaysdefifrelin.fr](http://www.aupaysdefifrelin.fr) (4 468 visites entre juin et septembre, 7 pages par visite).

Plan de communication : temps libre, voix de l'Ain, Bulle de Gones, Récréabulles.

Actions de promotion, développement de nouvelles offres.

- 3 457 sacs Aventures jeux vendus depuis juillet 2008
- 672 livrets Z'animoballades vendus depuis juillet 2009
- 16 500 ont joué sur le territoire
- Retombées économiques directes 30 000 €.

#### ✓ La BD : La Cavalière au Manteau Rouge

Réalisée dans le cadre de l'appel à projet Innovation de la Région Rhône-Alpes, ce projet avait pour objectifs de :

- Toucher un nouveau public par une BD distribuée dans les commerces ;
- Faire parler du territoire par une action innovante ;
- Renforcer l'image positive et familiale du territoire ;
- Faire parler des prestataires (cahier publicitaire...)

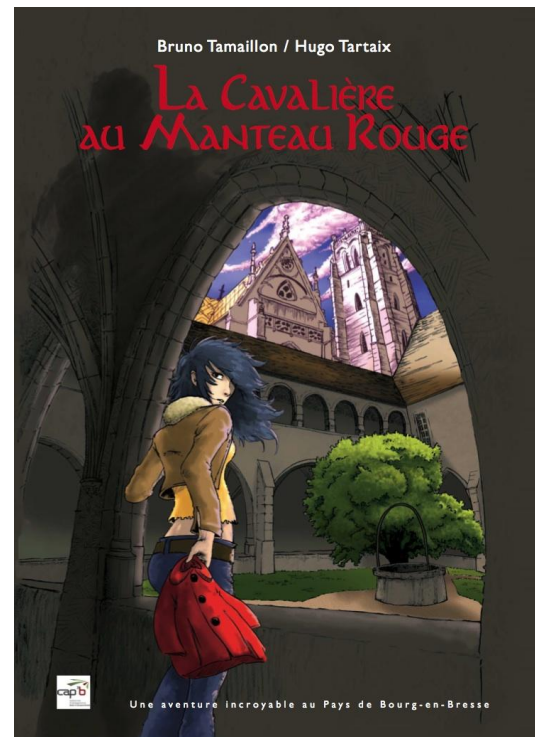
Il s'agit également de la première BD multimédia interactive grâce aux flashcodes.

Un site internet est associé [www.aupaysdefifrelin-labd.fr](http://www.aupaysdefifrelin-labd.fr) (2 256 visites entre juin et septembre).

8 000 exemplaires vendus au prix de 12,50 €.

La BD a obtenu :

- Le Trophée des Stations Vertes
- Le Trophée de l'Innovation et Tourisme de Rhône-Alpes
- Le Label Territoire Innovant
- Le Trophée de l'Ardési



#### ✓ Le Contrat de Territoire de Tourisme et de Loisirs Adaptés

L'année 2010 a été consacrée à l'élaboration de la candidature C.T.T.L.A et à la réalisation de la phase d'audit. Le démarrage de l'étude aura lieu début 2011



✓ **Terres à Clic**

Cap 3B fait l'objet d'un accompagnement régional au titre du dispositif « Terres à Clic » qui vise à intégrer les TIC aux actions de développement des territoires.

Le projet touristique consiste à mettre en place une opération de promotion permettant aux familles d'obtenir des réductions, gratuités, bons plans... pour leur faire découvrir l'offre de loisirs.

✓ **Les universités d'été du tourisme rural**

Cap 3B a été partenaires de l'organisation des Universités d'été du tourisme rural les 29,30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2010 à Bourg-en-Bresse.

Ce colloque constituait également un test grandeur nature sur la capacité du territoire à se positionner sur le tourisme d'affaires.

Environ 400 participants pour 462 nuitées minimum. Une retombée économique directe de l'ordre de 73 000 € et une forte promotion du territoire.



**2.3.6 Une agriculture dynamique et une filière bois structurée (annexe 6)**

✓ **L'agriculture durable**

La promotion et la formation pour le développement d'une « agriculture durable » se poursuit. En effet, l'agriculture durable doit répondre aux trois piliers du développement durable à la fois en maintenant son rôle économique, en prenant conscience de son rôle sociétal mais aussi en renforçant son rôle environnemental.

Cette action multi-partenariale comprend à la fois de la sensibilisation (lettre de l'agriculture durable, visite d'exploitation...) et de l'action (diagnostic-actions d'exploitations volontaires...) en vue de faire du bassin de Bourg-en-Bresse en territoire d'excellence en ce domaine.

✓ **Le développement des circuits courts**

Accompagnement de la création du point de vente collectif de Saint-Denis-les-Bourg et de la communication du magasin la Marande à Châtillon-sur-Chalaronne.

✓ **La filière bois et le plan d'approvisionnement territorial**

Cap 3B poursuit son action de structuration de la filière bois du territoire.

Ainsi, Cap 3B a décidé de lancer l'élaboration d'un Plan d'Approvisionnement Territorial qui a pour objet la définition d'une stratégie de développement du bois énergie territorial à partir d'un outil évolutif.

Pour cela, Cap 3B s'appuie sur un accompagnement technique multi-partenarial : Association Communes Forestières, ONF, CRPF, CoForêt, experts forestiers...



## 2.4. Dynamiser la vie locale et les solidarités

### ✓ Les « petites scènes vertes »

Les « petites scènes vertes », programmation culturelle professionnelle ambitieuse à destination des écoles maternelles et primaires de notre bassin ont poursuivi leur développement. En effet, Cap 3B a souhaité initier un véritable projet culturel de territoire. Les « petites scènes vertes » répondent à cette ambition avec l'organisation de sept semaines de programmation de spectacles vivants, une par intercommunalité membre. Cette action est réalisée sous maîtrise d'ouvrage de l'EPCC Théâtre de Bourg-en-Bresse en partenariat avec la FOL et les Temps Chauds. Les communes d'accueil des spectacles sont également mises à contribution via la gratuité des salles.

Cette programmation est de plus en plus attendue par les enseignants et appréciée par les enfants. Sur la programmation 2009 – 2010, plus de 7 000 élèves du territoire ont été accueillis dans ces spectacles :

8 spectacles : *Devine, Devine...*, *Autour de Violette*, *Poussières de vies*, *La cigogne et le coucou*, *Massa Dambali*, *Derrière les bruisseurs*, *Kawa Circus*, *Oripeaux*

8 communes : Sulignat, Etrez, Saint Etienne du Bois, Chaveyriat, Saint Martin du Mont, Cize, Viriat, Priay.

### ✓ Vie associative, universitaire et recherche

A travers l'aide régionale, Cap 3B accompagne des structures relais sur des enjeux forts en terme d'attractivité de territoire :

La Maison des Etudiants et le réseau Pôle Sup 01 constitue le lieu d'animation de la vie étudiante. Il s'agit d'un lieu ressource. Cap 3B a également soutenu la réalisation du site internet [www.jeunes01.fr](http://www.jeunes01.fr).

L'AGLCA constitue également un organisme ressource pour l'ensemble des associations du territoire en matière de conseil fiscal, juridique... mais aussi dans leurs fonctions créatrices d'emplois ou leur lien à l'attractivité du territoire.

ALTEC – Centre de Culture Scientifique Technique et Industriel de l'Ain est vecteur de la diffusion des connaissances et prépare le territoire à l'innovation.



### **3. Les principales procédures contractuelles**

#### **3.1 Le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) (annexes 10-11)**

Le CDDRA constitue la principale source des financements extérieurs de Cap 3B. Son programme d'actions a été approuvé par le Comité Syndical du 11 septembre 2009, puis, par la Commission Permanente de la Région Rhône-Alpes le 3 décembre 2009. La signature officielle est intervenue le 18 décembre 2009 à Ainterexpo en présence de Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil Régional Rhône-Alpes.

Les tableaux de synthèse et les fiches actions du CDDRA, de la convention de centralité et du PSADER sont présentés en annexes du document.

L'engagement financier total de la Région sur la période 2010 - 2015 s'élève à plus de **10 427 000 €** :

- 9 776 000 € au titre du CDDRA dont 3 900 000 € pour la convention de centralité ;
- 651 000 € au titre du PSADER.

Le programme d'actions défini porte donc sur un budget global d'environ **35 millions d'euros**.

Pour la première année de démarrage du CDDRA, 50 dossiers ont été validés par le Bureau de Cap 3B et transmis pour instruction à la Région Rhône-Alpes.

Pour ces **50 dossiers, environ 900 000 € de subventions régionales ont été engagées.**

#### **3.2 Le Contrat Territorial Emploi Formation (annexe 5)**

Le CTEF découle de la volonté de la Région Rhône-Alpes de territorialiser ses politiques d'emploi et de formation. Le CTEF joue également le rôle d'ensemblier et de coordination de l'ensemble des politiques d'emploi et de formation conduites sur son territoire.

Le CTEF Bresse Dombes Val de Saône couvre 3 contrats de développement : Bresse Revermont Val de Saône, Dombes Val de Saône Sud et Bassin de Bourg-en-Bresse. A ce titre, une convention a été conclue entre les 3 Syndicats Mixtes porteurs de ces contrats afin que Cap 3B assure le portage du CTEF moyennant une répartition au prorata de la population du coût restant à la charge du territoire (20%).

2010, a été une année transitoire et de passage de témoin entre l'ancien animateur qui a pris en charge le développement économique à l'échelle de Cap 3B et l'arrivée au mois de mars de la nouvelle animatrice.

Dans la continuité, la mission Emploi Formation s'est articulée autour des 6 axes essentiels en matière de ressources humaines :

- Favoriser la mise en synergie des acteurs de l'emploi de la formation du territoire au service des entreprises ;



- Mettre en cohérence les dispositifs contractuels de territorialisation (rendre lisible le système local d'animation et de gestion en faveur des Ressources Humaines) ;
- Poursuivre le chantier de requalification sociale et professionnelle des jeunes et adultes éloignés de l'emploi en mobilisant notamment les dispositifs du Conseil Régional à travers l'élaboration du schéma d'organisation de l'offre de formation
- Soutenir les démarches collectives et individuelles d'élévation des compétences à travers les actions de qualification ;
- Développer une offre de formation en direction des métiers en tension et agir sur les secteurs en recrutement de mains d'œuvre ;
- Animer le groupe de travail Gestion des Ressources Humaines et Entreprises afin dans un premier temps, de se construire une culture commune autour notamment de la GPEC et de l'approche par filière.

**L'année 2010** a permis de réaliser différentes tâches **détaillées en annexe 5** :

- L'actualisation du diagnostic partagé – système d'informations territorial ;
- La formalisation d'un pôle de coordination emploi-formation ;
- La mise en place du schéma local de l'offre de formation territoriale ;
- L'élaboration stratégique d'un plan d'actions pour les 4 années à venir ;
- L'animation des instances ;
- Le soutien au dialogue social territorial ;
- La conférence des professionnels de l'emploi ;
- Le forum de l'emploi.

### **3.3 LEADER (annexe 8)**

Le 25 mai 2007, Cap 3B s'est positionné favorablement pour une candidature au programme européen Approche LEADER qui se déroule sur la période 2007 – 2013. Par délibération du 8 février 2008, Cap 3B a décidé d'être la structure porteuse et gestionnaire de cette procédure conformément à l'article 2 de ses statuts.

Suite à un travail de reformulation, la candidature du Bassin de Bourg-en-Bresse portée par Cap 3B a été acceptée par le Comité de sélection du 25 novembre 2008 pour un montant de subvention FEADER de 1,4 millions d'€. La phase de conventionnement s'est achevée avec la signature le 9 juillet 2009 de la convention par Cap 3B, l'ASP et la Préfecture.

#### ✓ **Le comité de programmation**

Un Comité de programmation assure le suivi quotidien de la procédure. Ce Comité comporte 23 membres titulaires composé de 9 représentants du collège public et de 14 représentants du collège privé. Il est présidé par Jean-François DEBAT, également Président du Syndicat mixte du Bassin de Bourg-en-Bresse, structure porteuse du GAL.

En 2010, le comité s'est réuni à trois reprises : 25 février, 2 juin et 14 octobre.



✓ **Les dossiers instruits ou programmés**

Au cours de l'année 2010, **15 projets** ont été présentés en Comité de programmation, dont 3 pour programmation, et 12 pour avis d'opportunité.

Sur ces 12 projets présentés pour avis d'opportunité, 2 d'entre eux ont reçu un avis favorable lors du Comité du 25/02/2010, et ont ensuite été présentés pour programmation lors du Comité du 14/10/2010. Aussi, un projet « Parcours Randocroquis », porté par l'ONF a été présenté 2 fois pour avis d'opportunité, car il a été ajourné lors de son 1<sup>er</sup> passage. Le 3<sup>ème</sup> projet qui a été présenté pour programmation avait reçu un avis d'opportunité favorable lors du Comité du 14/10/2009. Ainsi, au 31 décembre 2010, 10 dossiers étaient alors en cours d'instruction.

Date du CP	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Fiche action/dispositif	Avis d'opportunité	Programmation
25/02/2010	Animation et gestion du programme Leader 2010	Syndicat Mixte Cap 3B	FA 5/ 431	X	
	Accompagner le développement d'une agriculture durable 2010	FDGEDA de l'Ain	FA 1/ 111 B	X	
	Coopération: mise en place d'une démarche de qualité territoriale européenne	Syndicat Mixte Cap 3B	FA 4/ 421	X	
	Création d'un Point de vente collectif à St Denis-lès-Bourg	Commune de Saint Denis-lès-Bourg	FA 3/ 321	X	
	Semaine européenne de la Marionnette	EPCC Théâtre de Bourg-en-Bresse	FA 3/ 323 E	X	
02/06/2010	20ème Université d'été du tourisme rural	Association SOURCE	FA 2/ 313	X	
	Parcours Randocroquis	ONF	FA 2/ 323 D	X (ajourné)	
	Pôle Nature	Communauté de communes Chalaronne Centre	FA 2/ 313	X	
14/10/2010	Etude de faisabilité et d'opportunité en vue de la réalisation d'un outil immobilier dédié à la création d'entreprises sur le Bassin de Bourg-en-Bresse	Syndicat Mixte Cap 3B	FA 3/ 321	X	
	Rencontres Cultures et Territoires: pourquoi s'engager?	Syndicat Mixte Cap 3B	FA 3/ 323 E	X	
	Parcours Randocroquis	ONF	FA 2/ 323 D	X (2ème passage après ajournement au CP du 25/02/2010)	
	L'ain de Ferme en Ferme	AFOCG de l'Ain	FA 3/ 311	X	
	La Marande valorise son savoir-faire auprès des consommateurs de son territoire	SARL La Marande	FA 3/ 311	X	
	Sensibilisation des acteurs au maintien des haies bocagères	Bourg-en-Bresse Agglomération	FA 2/ 323 D		X
	Coopération: mise en place d'une démarche de qualité territoriale européenne	Syndicat Mixte Cap 3B	FA 4/ 421		X
Accompagner le développement d'une agriculture durable 2010	FDGEDA de l'Ain	FA 1/ 111 B		X	
<b>Nombre total des projets présentés en Comité de programmation</b>				<b>12</b>	<b>3</b>

*Liste des projets présentés en Comité de programmation en 2010 pour avis d'opportunité ou pour programmation*



✓ **Le bilan financier du programme**

Le budget total incluant les fonds privés, publics et la part FEADER s'élève en 2010 à **86 553,67 €** dont :

- **41 116,67 €** de part FEADER répartis sur 3 opérations (2.94 % consommé sur l'enveloppe totale de 1 400 000 €)
- 45 437 € de fonds publics (hors FEADER)

La subvention moyenne allouée (hors animation) par projet en 2010 est de : 13 705,56 € (moyenne 2009 hors animation: 18 435,33 €)

Le montant total consommé (programmé et payé) incluant les fonds privés, publics (hors autofinancement) et la part FEADER s'élève depuis le début de la programmation et jusqu'au 31/12/2010 à **189 068,42 €** dont :

- **116 830,42 €** de part FEADER répartis sur 7 opérations (8.34 % consommé sur l'enveloppe totale de 1 400 000 €)
- 72 238 € de fonds publics (hors FEADER et hors autofinancement) : contreparties publiques

**Le montant total du FEADER mobilisé en opportunité est de 232 938,62 soit 17% du montant total.**

#### **4. Le Conseil Local de Développement (annexe 9)**

Le Conseil Local de Développement (CLD) a été installé le 26 mai 2004 après une réunion préparatoire le 26 avril. L'objectif de la gouvernance locale étant de faire travailler ensemble les acteurs dans le cadre d'un développement durable du territoire. Le CLD permet d'associer la société civile aux actions de Cap 3B, en regroupant les différents acteurs : acteurs économiques, partenaires sociaux, représentants du monde associatif,... C'est un lieu de propositions, de conciliation des différentes approches sur un territoire et d'écoute sociale qui permet d'enrichir le débat et, par là, le projet.

Les élus ne participent pas en principe aux réunions du CLD. Seuls le Président de Cap 3B et la Conseillère Régionale rapporteure du contrat sont membres de droit du Conseil Local de Développement.

Bien qu'il ait initialement été constitué à partir des propositions des Présidents des intercommunalités, le CLD est une instance informelle qui s'est adaptée au fur et à mesure de la démarche en fonction des besoins du projet de territoire. Le CLD décide de s'organiser librement, l'animation est assurée par la cellule technique de Cap 3B.

En 2010, le CLD a été associé à l'ensemble des instances de Cap 3B (Bureau, Comité Syndical, Comité de programmation Leader, comités de pilotages, commissions...). Il joue un rôle actif dans l'élaboration et la conduite des différentes actions.



Le Conseil Local de Développement s'administre librement. La Région a mis à sa disposition des moyens que Cap 3B complète. Cependant, les membres du CLD n'ont pas souhaité créer une structure indépendante. Seul l'objet des statuts de Cap 3B fait référence au CLD.

En 2010, le CLD s'est réuni deux fois en séance plénière :

- le 2 mars : présentation d'un programme d'actions
- le 22 juin : séance d'échanges

Le Comité restreint composé du Président et des 6 Vice-présidents du CLD s'est réuni à 7 reprises : 20 janvier, 15 février, 17 mars, 14 et 28 juin, 27 septembre, et 25 novembre).

Le numéro 5 d'Imaginons, la lettre du CLD est paru début 2011.

### **5. Les projets pour 2011 : le renforcement de la mutualisation au service d'une gouvernance partagée du bassin de Bourg-en-Bresse.**

Sur la lancée des actions mises en place depuis quelques années, Cap 3B va poursuivre en 2011 son action pour le développement du bassin de Bourg-en-Bresse dans de nombreux domaines : développement économique, tourisme, agriculture, filière bois, emploi, formation, urbanisme, habitat, culture, sport, vie associative...

Cap 3B assume de plus en plus la maîtrise d'ouvrage d'actions concernant l'ensemble du bassin de Bourg-en-Bresse.

Ceci traduit l'affirmation d'une gouvernance politique à l'échelle de ce territoire vécu et d'une solidarité entre les collectivités le composant.

#### ✓ **Construire notre modèle de développement autour des complémentarités urbain/rural**

Concernant cet axe, l'année 2011 sera consacrée au suivi des projets Ainterexpo et du pôle multimodal qui vont démarrer leur phase opérationnelle.

#### ✓ **Améliorer et valoriser notre cadre de vie en préservant nos ressources environnementales**

L'élaboration du **plan d'actions du PCET** constituera le grand chantier du premier semestre 2011 en interrogeant de manière transversale l'ensemble des commissions de Cap 3B tout en poursuivant les actions déjà réalisées.

Le **lancement des premières AEU** devrait également intervenir début 2011. Se sont portés candidats : SIVOM Montrevel-Jayat-Malafretaz, Chavannes-sur-Suran, Bourg-en-Bresse, la CC Montrevel-en-Bresse pour l'extension de leurs zones d'activité et Cap 3B pour la zone d'activité Bourg Sud.

Des visites d'expériences devraient également être organisées.

Les actions relatives aux déplacements devraient s'accélérer avec la réalisation du **schéma des mobilités douces**, le lancement de l'**étude d'opportunité et de faisabilité de la voie verte Bourg-en-Bresse – Jayat** et le lancement d'une **étude d'amélioration des transports collectifs**.



✓ Développer une économie durable et créative

De nombreuses orientations et décisions économiques ont été prises par Cap 3B. En 2011, il conviendra de mettre sur le papier cette **stratégie de développement économique** et de la faire partager au plus grand nombre notamment lors des Rencontres du Développement Durable. Cet évènement fédérateur permettra cette restitution et le questionnement du territoire sur l'économie durable et ses paradoxes.

Deux investissements d'envergure sont au programme de l'année 2011 et des années futures :

- L'aménagement de la **zone d'activité Bourg Sud** se traduira par la réalisation des études d'impact, du dossier de ZAC et la création du périmètre de ZAC.
- L'étude relative à la **création d'outils immobiliers dédiés (pépinière, hôtel) à la création d'entreprises** rendra ses conclusions à la fin du premier semestre 2011. La dimension multi-sites de ces équipements sera étudiée.

Seront notamment traités dans le domaine du développement économique / emploi-formation et ressources humaines :

- La poursuite du travail sur **Créafil** avec le démarrage opérationnel suite à la signature des Chartes de gouvernance du réseau ;
- La mise en place progressive de la **Veille Relations Entreprises** devrait se poursuivre avec le remplissage des fiches suite à un contact entre les intercommunalités et les 250 entreprises suivies ;
- La mise en place de **séances de formation RH pour les entreprises** du territoire dans le cadre de Sécurise'RA ;
- Le travail minutieux de la cellule éco / RH afin d'adapter l'accompagnement de la compétitivité des entreprises ;
- Les **forums recrutements** organisés en partenariat avec Pole Emploi le 11 octobre à Chalaronne Centre et les 13 et 14 octobre à Ainterexpo ;
- L'appui aux filières d'excellence : MECABOURG et l'agroalimentaire ;
- Le lancement de l'action sur le **développement des services aux entreprises** en partenariat avec la CCI.

Concernant les actions tourisme – loisirs, il conviendra de :

- Amorcer les premières actions relatives au **tourisme d'affaires** ;
- Poursuivre les actions de promotion et de développement de **l'offre enfants famille** : guide des petites virées de Fifrelin, aventures jeux de Fifrelin dont une nouvelle création à Sandrans ;
- Lancer l'étude et construire le programme d'actions du **Contrat de Territoire de Tourisme et de Loisirs Adaptés (CTTLA)** ;

Par ailleurs, Cap 3B conduira des réflexions sur :

- L'émergence de la filière bois énergie dans le cadre du **Plan d'Approvisionnement Territorial** ;
- Le développement des **circuits courts** et l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective ;
- La poursuite des actions sur **l'agriculture durable**.



✓ **Dynamiser la vie locale et les solidarités**

Cap 3B va poursuivre son action en direction de la sensibilisation des jeunes publics à la culture à travers les « **petites scènes vertes** » qui terminera en 2011 sa cinquième programmation et amorcera la sixième. Chaque année, le succès de cette programmation se renforce (plus de 77000 élèves en 2010). Elle est particulièrement attendue par les enseignants. La mise en place de spectacles tout public hors temps scolaire a été un succès pour l'édition 2010/2011 et sera certainement renouvelé.

Cap 3B sera également partenaire de l'EPCC Théâtre de Bourg-en-Bresse en ce qui concerne la **Semaine Européenne de la Marionnette** qui se déroulera du 9 au 19 février 2011 dans 14 communes du bassin de Bourg-en-Bresse.

Cap 3B profitera du cadre de cet évènement pour organiser les **Rencontres « cultures et territoires »** sur le rôle de la culture dans le développement local les 10 et 11 février 2011. C'est aussi l'occasion de mettre en avant un thème représentatif du partenariat urbain / rural à l'œuvre sur notre territoire et priorité ciblée du programme LEADER.

Des actions partenariales seront construites avec ALTEC et l'AGLCA.

Le soutien et l'instruction des projets des intercommunalités seront poursuivis pour participer de l'effort d'équipements du territoire.



**Le Président,**

**Jean-François DEBAT**

Maire de Bourg-en-Bresse

Vice-président du Conseil Régional Rhône-Alpes

## ANNEXES

- *annexe 1 : diaporama bilan*
- *annexe 2 : rapport d'activité direction*
- *annexe 3 : rapport d'activité tourisme*
- *annexe 4 : rapport d'activité économie*
- *annexe 5 : rapport d'activité emploi formation / CTEF*
- *annexe 6 : rapport d'activité agriculture - filière bois*
- *annexe 7 : rapport d'activité développement durable - PCET*
- *annexe 8 : rapport d'exécution annuel LEADER*
- *annexe 9 : rapport d'activité Conseil Local de Développement*
- *annexe 10 : tableau des actions CDDRA - PSADER*
- *annexe 11 : tableau des actions convention de centralité*